

# L'Environnement pour les **EUROPEENS**

Magazine de la Direction Générale de l'environnement

Le Commissaire  en charge de l'Environnement Stavros Dimas

## Le porte-étendard de l'environnement européen dans le monde

- > La commission de l'environnement du Parlement européen définit ses priorités
- > L'Agence européenne pour l'environnement: dix ans au service de l'environnement européen
- > REACH à nouveau sous les projecteurs

# Sommaire

**3 Le Commissaire en charge de l'Environnement Stavros Dimas**  
Le porte-étendard de l'environnement européen dans le monde



**5 Les bonnes résolutions pour la nouvelle année**  
Quand nouvelle année rime avec développement durable...



**6 Sécurité des substances chimiques**  
REACH à nouveau sous les projecteurs



**8 Parlement européen**  
La commission de l'environnement du Parlement européen définit ses priorités



**10 Présidence de l'Union européenne**  
Le Luxembourg veille sur le Protocole de Kyoto



**11 LES GRANDS THÈMES: Natura 2000**  
L'humain et la nature en symbiose



**12 Agence européenne pour l'environnement**  
Dix ans au service de l'environnement



**14 Semaine européenne de la mobilité**  
La volonté de "bouger"



**15 En bref**



**16 Nouvelles publications**  
Propositions et Communications récentes  
Calendrier

## Rédaction – Information

*L'Environnement pour les Européens* est un magazine publié par l'unité "Communication" de la Direction Générale de l'environnement.

Rédacteur en chef: Ylva Tivéus. Coordinatrice: Rosa Fina. Publication trimestrielle, *L'Environnement pour les Européens* est disponible en allemand, anglais, espagnol, français, italien, polonais et grec. Abonnement gratuit. Pour plus d'informations, contacter l'unité "Communication":

Fax (32-2) 296 95 60

E-mail: [envinfo@cec.eu.int](mailto:envinfo@cec.eu.int)

Site web *L'Environnement pour les Européens*:

<http://europa.eu.int/comm/environment/news/efe/index.htm>

Pour de plus amples détails, cliquer sur:

[http://europa.eu.int/comm/environment/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/environment/index_fr.htm)

## L'Europe verte en ligne

Où en est la législation communautaire dans le domaine de l'environnement? Que fait l'Europe en matière de faune et de flore, de qualité des eaux, de gestion des déchets? Qu'est-ce qu'une politique de produits intégrée et comment bénéficier d'un écolabel? De A (Accession Strategies for the Environment) à Z – ou plus précisément W (Wildlife Protection) –, un index alphabétique guide les interrogations de ceux qui s'intéressent aux questions (scientifiques, politiques, industrielles...) touchant au domaine – largo sensu – de l'environnement. Ces informations sont accessibles à partir de la page d'accueil du site Internet de la DG Environnement de la Commission européenne. Vous pouvez ainsi cerner ses domaines d'action, vous informer sur les instruments de financement en vigueur ou encore affiner vos recherches en consultant une librairie virtuelle bien fournie (lettres d'information contenant des analyses et des reportages, discours clés, communiqués de presse, manifestations...). Découvrez les tout derniers développements en cliquant sur "Quoi de neuf?".

[http://europa.eu.int/comm/environment/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/environment/index_fr.htm)

## Note

Ni la Commission européenne, ni aucune personne agissant en son nom, ne pourra être tenue responsable de l'utilisation éventuelle des informations contenues dans la présente publication, ni des erreurs qui, malgré le soin apporté à la préparation et au contrôle de cette publication, pourraient s'y glisser.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2004  
ISSN 1563-4159

© Communautés européennes, 2004

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Belgium

## Abonnements

Je souhaite recevoir gratuitement un exemplaire de la publication trimestrielle *L'Environnement pour les Européens*

en allemand  en anglais  en espagnol  en français  en italien  en polonais  en grec

Nom: .....

Organisation: .....

Rue: ..... N°: .....

BP: ..... Code postal: .....

Ville: ..... Pays: .....

Tél.: ..... Fax: .....

E-mail: .....

Formulaire à envoyer ou à télécopier à la DG Environnement – Unité "Communication"

Rue de la Loi 200 – B-1049 Bruxelles

Fax (32-2) 296 95 60

Vous pouvez également vous abonner en ligne à l'adresse:

[http://europa.eu.int/comm/environment/maillingregistration/main/mailling\\_reg.cfm](http://europa.eu.int/comm/environment/maillingregistration/main/mailling_reg.cfm)


 Le Commissaire en charge de l'Environnement Stavros Dimas

© Parlement européen

Stavros Dimas (à droite) en compagnie de l'ex-président du Parlement européen Pat Cox

# Le porte-étendard de l'environnement européen dans le monde

**Stavros Dimas, originaire de Grèce, a officiellement succédé à Margot Wallström le 22 novembre au poste de Commissaire européen en charge de l'Environnement. Il s'est lancé un défi: prouver que les actions en faveur de l'environnement à l'échelon européen peuvent contribuer à résoudre les problèmes que rencontrent les citoyens au quotidien.**

«L'environnement est un des domaines où la coopération aux niveaux européen et international prend tout son sens. Les initiatives prises à Bruxelles sont importantes pour la qualité de vie des citoyens dans l'ensemble de l'Union européenne», déclare le nouveau Commissaire européen en charge de l'Environnement.

«Les problèmes environnementaux ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. C'est pourquoi les actions aux échelons européen et international revêtent une signification et une finalité très précises. Il convient de bien coordonner les accords internationaux et notre législation afin que ceux-ci se consolident mutuellement».

Le Commissaire Dimas est parfaitement conscient des «défis énormes» qui l'attendent dans ses nouvelles fonctions. Ses collègues de la politique environnementale de l'UE n'hésitent pas à souligner les nombreux atouts qu'il possède pour mener à bien sa mission. «C'est un leader politique et il s'agit précisément de ce dont nous avons besoin», indique Karl-Heinz Florenz, président de la commission de l'environnement du Parlement européen. «Nous disposons d'excellents collaborateurs

au sein de la Commission européenne; désormais, nous avons également un gestionnaire de choix. Je suis certain qu'il coopérera avec le Parlement. Ses connaissances sont étendues, je pense, et il ne lui faudra que quelques mois pour devenir le maître du jeu».

## Prendre les devants

À l'instar de tous les commissaires désignés, M. Dimas a dû répondre aux multiples questions des députés européens concernant sa vision de la politique de l'environnement. Il reconnaît que l'héritage est de taille. «Au cours des 30 dernières années, l'UE s'est dotée d'une solide politique environnementale et a pris les devants pour résoudre les problèmes. Pendant mon mandat, mes priorités seront les suivantes: lutter contre le changement climatique, sauvegarder la biodiversité, agir sur les facteurs environnementaux affectant la santé humaine et favoriser l'émergence de modèles de production et de consommation plus durables».

Comme son prédécesseur, le nouveau Commissaire veillera à ce que les 25 États

membres de l'Union européenne réalisent des progrès dans la mise en œuvre de la législation européenne en matière d'environnement. Actuellement, un tiers de l'ensemble des infractions au droit communautaire est lié à l'environnement. «En matière environnementale, prévention et mise en application vont de pair», précise M. Dimas.

## La concrétisation d'une ambition

M. Dimas a pris les commandes de la politique environnementale après un bref passage à la DG Emploi & Affaires sociales en tant que Commissaire. Il l'avoue, accéder au poste de Commissaire chargé de l'Environnement était son «ambition». «Je suis ravi d'avoir pu la concrétiser», ajoute-t-il.

Cet ancien avocat de 63 ans est entré au parlement grec en 1977 comme député représentant le parti de centre-droite Nouvelle Démocratie et a participé aux négociations d'adhésion de son pays à l'Union européenne. Il a assumé plusieurs charges ministérielles, notamment dans les domaines du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, de l'énergie et de la technologie, et s'est occupé de problèmes environnementaux quand il était ministre délégué à la coordination économique. Ce bagage lui est aujourd'hui utile dans le cadre de la gestion de son portefeuille environnemental. Avant de travailler comme avocat, il a décroché une maîtrise



en droit à l'Université de New York aux États-Unis, pays qu'il a beaucoup apprécié au point d'y rester sept ans, pour travailler à Wall Street et pour la Banque mondiale.

M. Dimas a récemment mis en exergue la nécessité de répondre au niveau mondial à la menace du changement climatique, soulignant à cet égard l'importance de la participation américaine. Il s'est engagé à maintenir l'Union européenne à l'avant-plan de la coopération internationale et à travailler avec les États membres afin qu'ils contribuent au succès de l'ambitieux système européen d'échange de droits d'émission qui débutera en janvier 2005. Un autre défi pour 2005 sera le lancement des négociations autour du processus de l'après-Kyoto, après la fin de la première "période d'engagement", en 2012.

"Nos efforts internationaux concernant le Protocole de Kyoto ont été décisifs et l'Union européenne a joué un rôle primordial dans la conclusion de l'accord. Reste à réfléchir maintenant à la manière d'impliquer davantage les pays en développement et de convaincre les États-Unis", ajoute-t-il.

## Propre, intelligent et compétitif

M. Dimas insiste sur le fait que la protection de l'environnement ne s'oppose pas à la compétitivité ni aux objectifs de l'Agenda de Lisbonne. Au contraire, pour lui, le slogan de la présidence néerlandaise – "Propre, intelligent et compétitif" – s'applique également à l'industrie. "L'introduction de nouvelles politiques environnementales joue un rôle positif ou neutre dans la création d'emplois", a-t-il déclaré récemment en faisant référence aux conclusions d'une étude de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) montrant que l'application

de mesures environnementales ambitieuses servait l'économie. "Le fait que les entreprises les plus performantes au monde soient celles qui respectent de strictes normes en matière de gouvernance d'entreprise et de protection de l'environnement n'est pas une coïncidence".

"Il faut faire évoluer les mentalités", précise-t-il. "L'économie européenne ne peut rivaliser avec des salaires bas ou des normes sociales moins strictes, son atout réside dans son excellence. Les entreprises européennes ont une longueur d'avance dans le domaine des technologies environnementales. Dans de nombreux secteurs, les entreprises européennes tiennent le haut du pavé sur la scène mondiale. C'est notamment le cas dans le domaine des énergies renouvelables. Une normalisation environnementale sévère doit être perçue comme un plus, comme un élément compétitif pour les entreprises européennes".

"Je pense également que nous pouvons exploiter les mécanismes du marché afin d'obtenir de bons résultats environnementaux. Nous devons montrer le bon exemple en renforçant les incitants économiques en faveur d'une production plus propre et en rendant plus écologiques les marchés publics".

## Une décision personnelle

Quitter la politique grecque après 27 années de bons et loyaux services ne fut pas une décision simple. Tout comme laisser derrière lui la mer et le soleil de sa Corinthe natale pour la grisaille belge. Mais la famille connaît déjà les déplacements internationaux, ses trois fils ayant fait leurs études universitaires au Royaume-Uni. Ses loisirs favoris sont l'opéra, le théâtre, la lecture et la musique, même si son agenda chargé de Commissaire ne lui laissera pas beaucoup de temps libre. Il ne pourra pas

non plus arpenter les rues de Bruxelles avec ses labradors qu'il a laissés à la maison à contrecœur. "Je préfère les savoir dans la campagne à gambader plutôt que dans un appartement en ville", explique-t-il.

Il souhaite que l'Union européenne rende son processus d'élaboration des politiques plus transparent et qu'elle communique mieux son message environnemental auprès des parties prenantes comme l'industrie, les médias, la société civile et les Européens au sens large.

"Nous devons insister sur l'importance de la protection de l'environnement dans notre vie quotidienne", soutient-il. "Beaucoup pensent que la qualité de l'environnement restera optimale quoi qu'il arrive. Tout cela parce que les risques environnementaux, véritables ou potentiels, ne sont pas toujours visibles. Il faut donc miser sur l'information, quitte à répéter ce qui semble évident à première vue. Il s'agit de notre responsabilité commune".

"Pour promouvoir l'agenda environnemental, nous devons travailler et communiquer avec les citoyens. La meilleure façon de valoriser l'environnement est de faire évoluer nos comportements à tous. Les organisations représentant la société civile ont également un rôle à jouer à ce niveau. Celles-ci sont bien placées pour faire part de leurs opinions et de leurs inquiétudes aux décideurs nationaux et leur contribution aux efforts de protection de l'environnement peut s'avérer capitale".

### Pour plus d'informations:

[www.europa.eu.int/comm/commission\\_barroso/dimas/index\\_en.htm](http://www.europa.eu.int/comm/commission_barroso/dimas/index_en.htm)

➤ Les bonnes résolutions pour la nouvelle année

# Quand nouvelle année rime avec développement durable...

Quels nouveaux efforts consentirez-vous l'année prochaine pour protéger la planète? Nous avons demandé à quelques Européens sensibles à l'environnement à quoi ils aspiraient en 2005 sur le plan environnemental.

**Hans Blokland,**  
député européen,  
Pays-Bas



"Il faut développer la coopération avec les États-Unis et les pays en développement, sans quoi nous risquons de ne réagir que partiellement au problème climatique. Il est difficile de sensibiliser l'opinion publique au changement climatique à moins qu'une catastrophe ne se produise. J'espère cependant que nous nous "réveillerons" avant qu'un drame ne survienne. N'oublions pas le principe de précaution: il est plus judicieux de faire ce que l'on a à faire maintenant plutôt que d'attendre".

**Catherine Day,**  
directrice générale  
de la DG Environnement  
de la Commission  
européenne



"J'ai décidé de lire le mode d'emploi de mes appareils électroménagers pour voir si j'utilise les programmes qui consomment le moins d'énergie. Il faudra également que j'éteigne mon téléviseur au lieu de le laisser en mode de veille. J'essaierai aussi de diminuer d'un degré ou deux mon chauffage. Je suis convaincue que le meilleur moyen de progresser véritablement est d'agir au niveau individuel, en modifiant quelque peu nos propres comportements".

**Patrick White (15),**  
étudiant, Irlande



"J'envisage de sortir mon vélo plus souvent et d'arrêter de demander aux autres de me conduire partout. J'essaierai aussi d'économiser l'eau en fermant le robinet quand je me brosse les dents. Au niveau mondial, l'idéal serait que les Américains signent le traité sur les changements climatiques [le Protocole de Kyoto]".

**Karl-Heinz Florenz,**  
député européen (président de la  
commission de l'environnement du  
Parlement européen), Allemagne



"J'espère que les hommes politiques dans l'Union européenne et les États membres commencent à réaliser ce que représentent vraiment les gaz à effet de serre et les conséquences qu'ils peuvent avoir.

Quand les gens comprendront qu'il faut innover, ils le feront. En tant qu'agriculteur, je suis en contact tous les jours avec la terre, l'air et l'eau. Ce sont des éléments fondamentaux pour mon travail. Si l'air est pollué, mon blé ne poussera pas et si l'eau est polluée, mes animaux mourront. Protéger notre milieu naturel est un devoir pour nous tous".

**Margot Wallström,**  
ex-Commissaire euro-  
péenne en charge de  
l'Environnement, Suède



"Je mangerai moins et ferai plus de vélo".

**Satu Hassi,**  
députée européenne,  
Finlande



"J'espère que nous pourrions faire quelque chose pour lutter contre la pollution lumineuse. On ne voit plus les étoiles ou la Voie lactée dans les villes d'Europe. Les systèmes d'éclairage public devraient être munis d'abat-jour renvoyant la lumière vers le bas, ce qui permettrait également un gain d'énergie. Aujourd'hui, des études montrent que l'éclairage nocturne a un impact sur la santé et que les rayons de lumière électrique qui s'infiltrent dans les chambres à coucher peuvent avoir un effet cancérigène. Mais ma préoccupation est surtout esthétique: je pense que tout serait plus beau".

**Ianis Vaerman (12),**  
écolier, Belgique

"Ma résolution pour la nouvelle année est d'éteindre la lumière quand je sors d'une pièce, pour économiser de l'énergie. Mon souhait écologique pour 2005 serait la régénération de la couche d'ozone".



**Tony Long,**  
directeur européen, Fonds mondial  
pour la nature (WWF)

"J'essaie de contribuer à un mode de vie durable en me rendant chaque jour au travail à vélo; cependant, le gros défi consiste à diminuer le nombre de voyages en avion, surtout professionnels. Ma résolution pour l'année nouvelle en matière de déplacements durables? Éviter les déplacements inutiles et équiper les bureaux du WWF avec un système de visioconférence dernier cri avec, grâce à tout cela, une meilleure qualité de vie à la maison!".

**Jörgo Riss,**  
directeur, Greenpeace Europe

"Je souhaite trouver un service de blanchisserie à Bruxelles pour mes cravates en soie afin d'éviter le nettoyage à sec qui utilise un produit chimique toxique, le perchloroéthylène (PERC). Ou alors il faut que j'arrête de tacher mes cravates avec de la sauce!".

**Steve Howard,**  
The Climate Group, Royaume-Uni



"En 2004, nous avons rénové notre maison, amélioré l'isolation, installé un système d'éclairage plus économique, remplacé la chaudière par un modèle 20% plus économique et utilisé du bois certifié FSC (Forest Stewardship Council) partout. Toutefois, pour relever mon propre "défi climatique", je me suis servi de notre site web ([www.theclimategroupe.org/climatechange](http://www.theclimategroupe.org/climatechange)) et ai créé mon profil en matière d'"e-missions". Pour véritablement marquer le coup en 2005, il nous faudrait installer des panneaux solaires sur le toit et transformer nos ordures ménagères en compost".

**Denso Manufacturing,**  
Hongrie (société lauréate en 2004  
du prix européen du management  
pour l'environnement)

"Que pouvons-nous améliorer? Nous avons commencé quelque chose et beaucoup reste encore à faire pour atteindre la véritable durabilité. Nous prévoyons notamment en 2005 d'appliquer l'évaluation du cycle de vie à tous les produits, d'installer des toilettes qui fonctionnent sans eau, ainsi que de publier un manuel environnemental pour les écoles primaires".



➤ Sécurité des substances chimiques

## REACH à nouveau sous les projecteurs

Guido Sacconi

En octobre 2003, la Commission européenne a lancé un plan ambitieux destiné à doter l'Union européenne d'un nouveau cadre réglementaire pour les substances chimiques. L'idée est de tirer parti des avantages offerts par ces dernières tout en protégeant la santé humaine et l'environnement ainsi qu'en préservant durablement la compétitivité de l'industrie chimique européenne. Le point sur l'évolution de cette Proposition.

© Photo News

La Proposition REACH (enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques) a pour principal objectif de garantir que les substances chimiques utilisées dans les produits de la vie quotidienne soient saines pour la santé humaine et l'environnement.

Il faudra mieux informer le public à propos des substances chimiques et leur trouver des utilisations plus sûres. Le système REACH oblige les fabricants et les importateurs de substances chimiques à enregistrer leurs produits, à fournir des informations quant à leurs propriétés et leur mode d'utilisation ainsi qu'à prouver qu'ils peuvent être manipulés en toute sécurité. La Proposition vise également à encourager le remplacement des substances présentant des risques incontrôlables par des produits moins nocifs.

Lors de la préparation de la Proposition, la Commission a décidé d'entamer une vaste consultation auprès de l'industrie chimique et d'autres secteurs commerciaux, des partenaires commerciaux étrangers, du secteur du

détail ainsi que des groupements de défense des consommateurs, de l'environnement et des animaux. Ce processus de consultation a notamment permis de publier un avant-projet de règlement sur l'internet auquel les parties intéressées ont réagi massivement en adressant plus de 6 000 commentaires. La Commission a donc pu affiner sa Proposition et réduire les coûts tout en restant fidèle à ses objectifs initiaux en matière de santé et d'environnement.

### La facture à payer

Cette nouvelle législation repose sur une motivation forte. Les maladies professionnelles affectant la peau sont responsables de la perte de 3 millions de jours de travail chaque année, ce qui représente pour l'industrie un coût de 600 millions d'euros. Dans l'Union européenne, la qualité du sperme humain se détériore probablement en raison de l'exposition à la pollution chimique. En octobre 2004, le Fonds mondial pour la nature (WWF) a publié les résultats de prises de sang effectuées sur les ministres de l'environnement de 13 pays de l'Union européenne. Le WWF y a décelé 55 des 103 substances testées. Ces substances se trouvent

dans des objets de la vie courante comme les divans à revêtement ignifuge, les poêles anti-adhésives, les emballages sulfurisés, le PVC souple, les parfums et les pesticides. Certaines de ces substances, comme le DDT et les PCB, ont été interdites en Europe il y a des dizaines d'années, mais elles se trouvent encore dans l'environnement du fait de leur longue durée de vie. L'année dernière, le WWF a réalisé une expérience similaire sur 156 personnes dont l'ancienne Commissaire européenne chargée de l'Environnement, Margot Wallström.

Conformément au principe de développement durable, les avantages environnementaux et sanitaires de la nouvelle politique en matière de substances chimiques doivent être mesurés en tenant compte du coût économique à supporter par l'industrie si elle applique le système, ainsi que de son impact sur la compétitivité européenne. C'est la raison pour laquelle les informations requises ciblent les risques. Les substances produites en très grandes quantités nécessiteront plus d'informations que celles produites en quantités moindres. Les exigences en matière d'information seront également moins strictes pour les substances dont les utilisations ne sont pas dangereuses





➤ **Parlement européen**

© Parlement européen

## La commission de l'environnement du Parlement européen définit ses **priorités**

**La commission de l'environnement est l'une des plus importantes et des plus actives du Parlement européen. Son influence sur l'élaboration de la politique de l'UE dans ce domaine est considérable. L'Environnement pour les Européens a demandé à certains de ses principaux membres comment ils envisageaient leur travail pour les cinq prochaines années.**

Les membres de la nouvelle commission de l'environnement – ou “commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire” pour en donner la dénomination complète – sont entrés en fonction au lendemain des récentes élections européennes, les premières depuis l'élargissement de l'UE, en juin 2004.

Forte de 63 députés et d'un secrétariat comptant une dizaine de personnes, la commission jouit d'un énorme pouvoir décisionnel dans le domaine de la politique environnementale de l'UE. S'agissant de l'adoption des lois présentant un caractère environnemental, le Parlement partage ce pouvoir de décision avec le Conseil des ministres, et cela sur pied d'égalité. C'est ce que l'on appelle la “codécision”. “Nos pouvoirs se sont affirmés dans ce domaine au cours de la dernière décennie”, confirme le nouveau président de la commission de l'environnement, le député allemand **Karl-Heinz Florenz**. “Nos pouvoirs sont plus importants que ceux des parlements nationaux”.

Cela dit, le vice-président néerlandais, **Hans Blokland**, craint que certains gouvernements de l'Union européenne ne cherchent à minimiser les problèmes environnementaux dans le climat économique actuel. “Aux yeux des dirigeants politiques, l'environnement n'a plus l'importance qu'il avait auparavant”, précise-t-il, “ce qui fait qu'il sera plus difficile pour nous de lui trouver une place dans

l'agenda. Nous avons beaucoup à faire pour nos citoyens.”

“Il faut avant tout instaurer une bonne coopération avec les dix nouveaux États membres. Beaucoup sont nouveaux au sein de la commission de l'environnement. Au cours des dix dernières années, les relations et la coopération avec l'équipe de la Commission européenne ont été bonnes et cordiales. Il faut préserver ce climat si nous voulons relever notre défi et améliorer l'environnement”.

Le rôle de la commission de l'environnement est capital car elle représente directement les intérêts des citoyens ordinaires.

### Le débat sur les substances chimiques

Aujourd'hui, quand on parle à des députés qui s'intéressent à l'environnement, deux thèmes reviennent systématiquement: les produits chimiques et le changement climatique. “Notre priorité absolue est de négocier la politique en matière de substances chimiques”, souligne M. Florenz, se référant à REACH, c'est-à-dire la Proposition relative à l'enregistrement, à l'évaluation et à l'autorisation des produits chimiques qui fait encore l'objet d'un *lobbying* intensif de la part de l'industrie, d'une part, et des écologistes, d'autre part. “Ce dossier est le plus volumineux que nous ayons jamais eu à traiter: 1 250

pages. Je crois que nous y travaillerons pendant plus de deux ans. Il implique une coopération compliquée avec d'autres commissions”.

“REACH est très important, mais le système est à ce point compliqué qu'il faut être chimiste pour le comprendre”, ajoute M. Blokland. “Je ne suis pas chimiste, mais je dispose d'excellents conseillers. Cela s'avère plus difficile pour nos citoyens. Nous devons réaliser de bonnes études sur les conséquences du système et éviter un débat où les différentes parties auraient un dialogue de sourds. Il est essentiel que les ONG, l'industrie et les gouvernements œuvrent ensemble à la recherche de solutions. Aux Pays-Bas, les coûts seront plus élevés que les avantages, au début. Mais à long terme, ce sera l'inverse. Reste à convaincre toutes les parties que ce système sera bénéfique à la fois pour l'environnement et pour l'emploi”.

Le Parlement a créé la commission de l'environnement en 1973. Il s'agissait de son septième panel de spécialistes. Depuis lors, la commission est passée du statut d'organe consultatif composé de 36 membres à celui de colégislateur. L'année 1987 est à marquer d'une pierre blanche dans son évolution car c'est à cette date qu'un titre consacré à la protection de l'environnement a été inséré dans le Traité, faisant ainsi de ce domaine d'action une compétence européenne. La santé publique et la sécurité alimentaire ont été ajoutées par la suite aux attributions de la Commission, l'Union européenne ayant étendu ses pouvoirs à ces deux domaines. Par ailleurs, le traité d'Amsterdam a prévu en 1999 d'appliquer la procédure de codécision à la plupart de ces politiques.

La commission de l'environnement travaille en étroite collaboration avec la Commission



© Parlement européen

européenne, chargée d'élaborer et de proposer la législation. Elle a également son mot à dire sur le budget environnemental et les députés européens participent à des délégations de l'Union européenne chargées de négocier les principaux accords internationaux.

## Le danger du changement climatique

"Il est urgent de contrôler les produits chimiques, mais une fois le système REACH adopté, la question sera au moins derrière nous, ce qui est loin d'être vrai pour le changement climatique", prévient la vice-présidente finlandaise de la commission de l'environnement, **Satu Hassi**. "La politique climatique sera à l'ordre du jour au moins durant les 50 prochaines années et peut-être encore pendant des siècles – si tant est qu'une forme de société organisée quelle qu'elle soit survive au changement climatique dont nous sommes les artisans".

"Nous ne pouvons exclure les transports", avoue M. Florenz. "Un tiers de la pollution au CO<sub>2</sub> provient des transports, un autre tiers des ménages et le dernier tiers de l'industrie. Mais, à l'heure actuelle, c'est l'industrie qui paie la totalité de la facture, ce qui n'est pas juste. J'espère que la Commission réfléchira aux possibilités d'inclure d'autres secteurs. Il est formidable que la Russie ait signé le Protocole de Kyoto et que celui-ci puisse enfin entrer en vigueur. Il n'y a plus maintenant qu'à convaincre les États-Unis de nous emboîter le pas. Nous tenons à motiver l'administration américaine, pas à la blâmer. Cela dit, le changement climatique constitue une grande menace. Ce n'est pas un jeu, mais un risque réel".

Mme Hassi, membre du groupe des Verts qui a pris part aux négociations internationales sur le climat, se réjouit particulièrement du rôle de premier plan joué par l'Union européenne dans ce domaine. "En tant que femme scandinave, je suis très fière du rôle de porte-parole de l'Europe joué par Margot

Wallström", souligne-t-elle. "Il est urgent de trouver une proposition européenne sur la manière d'avancer après 2012", (fin de la première "période d'engagement" de Kyoto).

## Mise en œuvre de la législation

Au cours des 30 dernières années, l'Union européenne a adopté quelque 200 lois visant à contrôler la pollution en imposant des normes minimales dans des domaines tels que la gestion des déchets, l'eau et l'air. Elle a également élaboré des stratégies visant à protéger la biodiversité, à évaluer les incidences sur l'environnement ainsi qu'à promouvoir l'environnement au sein des entreprises et le développement durable.

Les membres de la commission parlementaire souhaitent avant tout que les gouvernements nationaux appliquent mieux les règles environnementales édictées par l'Union européenne. Mme Hassi signale que 30 à 40% des cas d'infractions relevés ces cinq dernières années concernaient l'environnement. Elle estime que davantage de fonctionnaires au sein de la DG Environnement de la Commission devraient surveiller les États membres à ce propos. Selon elle, il est crucial pour la crédibilité de l'Union européenne qu'elle satisfasse elle-même aux objectifs de Kyoto dans le cadre des futures négociations relatives au climat – surtout celles avec les pays en développement. "Je crains que la Commission n'ait fort à faire pour inciter les États membres à mettre en œuvre la Directive sur le système d'échange de droits d'émission".

Parmi le large éventail de questions sur lesquelles la commission de l'environnement est amenée à se pencher, M. Blokland considère que l'amélioration de la qualité de l'air dans les villes est l'un des "projets les plus visibles". "Elle a une influence directe sur la santé de nos citoyens", explique-t-il. "Beaucoup de personnes meurent à cause de la mauvaise qualité de l'air".

Pour Mme Hassi, la biodiversité est importante car "Dans tout écosystème, plus la biodiversité est riche, plus il sera à même de se régénérer après des catastrophes telles que des incendies, des sécheresses ou des inondations".

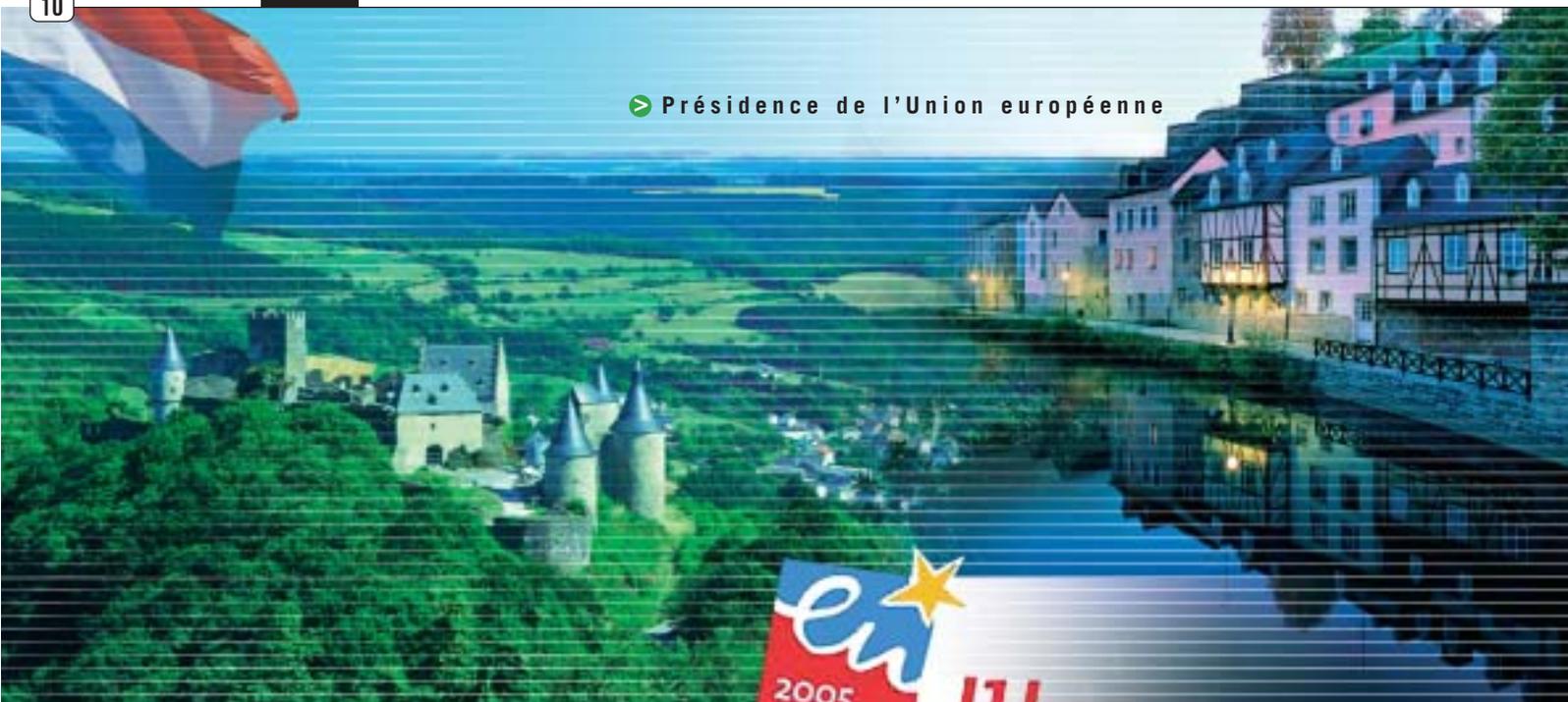
## Une communication plus "verte"

Quels que soient leurs sujets de prédilection, tous les députés européens reconnaissent qu'il est important de faire connaître leur travail aux parties prenantes et aux citoyens. M. Blokland rappelle que lors de certains débats menés dans les États membres sur des sujets importants, seulement 40 ou 50 personnes participent. "Il est essentiel de toucher un public plus large", reconnaît-il.

M. Florenz souhaite que la commission parlementaire coopère plus étroitement avec l'industrie afin de démontrer les avantages économiques de l'innovation écologique. De son côté, Mme Hassi se félicite des mesures visant à assurer un meilleur ancrage dans la réalité, comme par exemple l'évaluation du coût du changement climatique dans les primes d'assurance. "Il faudrait peut-être qu'au sein de la DG Environnement, des personnes soient chargées de traduire dans un langage simple les études complexes", propose-t-elle. Les politiciens pourraient tirer parti d'une simplification de l'information, par le biais notamment de présentations PowerPoint toutes faites, ce qui leur permettrait de mieux exposer leurs arguments. "Faire passer le message constitue également un problème pour les médias et l'information disponible sur l'internet devrait être utilisable par les citoyens ordinaires". ■

Pour plus d'informations:

[www.europarl.eu.int/compar/envi/default\\_en.htm](http://www.europarl.eu.int/compar/envi/default_en.htm)



© SIP

➤ **Présidence de l'Union européenne**

# Le Luxembourg veille sur le Protocole de **Kyoto**

**Durant son semestre aux commandes de l'Union européenne, à savoir du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2005, le Luxembourg a la ferme intention d'avancer sur certains dossiers environnementaux importants.**

C'est lors de la dernière présidence luxembourgeoise de l'Union européenne, durant le second semestre de 1997, que les gouvernements ont adopté le célèbre Protocole de Kyoto et se sont engagés à coopérer au niveau international pour lutter contre les changements climatiques.

Et le Luxembourg se retrouvera une fois de plus aux commandes de l'Union européenne au moment de l'entrée en vigueur officielle du Protocole, le 16 février 2005. Le sentiment de satisfaction éprouvé dans toute l'Europe par rapport à cet événement historique sera encore plus fort pour l'un des plus petits États membres de l'Union européenne qui a supervisé le début et la fin d'un processus crucial pour l'avenir de notre planète.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Au cours du premier semestre de 2005, les États membres se pencheront sur la future politique en matière de changement climatique et réfléchiront plus particulièrement aux possibilités de progresser après 2012, date d'échéance de la première "période d'engagement" pour la réduction des émissions.

C'est la 11<sup>e</sup> fois que le Luxembourg exercera la présidence tournante de l'Union. C'est plus que beaucoup d'autres États membres actuels car le Luxembourg est l'un

des six pays à avoir signé le traité de Rome instituant la Communauté économique européenne en 1957.

## Émissions, produits chimiques et autres

Ce dernier mandat du Luxembourg coïncide également avec le lancement du système communautaire d'échange de droits d'émission permettant aux entreprises de tirer parti de leurs efforts de réduction des émissions de dioxyde de carbone.

Un autre défi consistera à avancer sur le dossier REACH, le système européen d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des produits chimiques (voir page 6). La présidence néerlandaise a progressé sur certains volets du système, notamment en ce qui concerne les procédures d'enregistrement des produits chimiques. Cela dit, plusieurs problèmes doivent encore être résolus au cours des six prochains mois.

En mars 2005, le Luxembourg présidera le Conseil européen de printemps qui s'attachera notamment à faire le point sur la stratégie de Lisbonne en faveur de la croissance et de la compétitivité. La Commission se

focalisera cette fois sur la contribution positive que les innovations technologiques éco-efficaces peuvent apporter à la stimulation de l'économie européenne et à la création d'emplois. Elle examinera les opportunités de renforcement de la coopération avec les entreprises et les parties prenantes en vue de tirer parti de cette stratégie et de promouvoir le développement durable à travers l'Union européenne.

Le Luxembourg cherchera également à avancer sur la proposition de Directive relative à la protection des eaux souterraines et sur celle établissant une infrastructure d'information spatiale dans l'Union. Par ailleurs, la présidence poursuivra le travail sur le nouveau programme de financement de l'environnement, LIFE+.

Pour plus d'informations:  
[www.eu2005.lu](http://www.eu2005.lu)

## LES GRANDS THÈMES: Natura 2000

Régions biogéographiques

- Alpine
- Atlantique
- Boréale
- Continentale
- Macaronésienne
- Méditerranéenne
- Pannonienne

# L'humain et la nature en **symbiose**

**Natura 2000 est sans doute l'initiative la plus ambitieuse jamais menée à bien pour préserver la biodiversité de tout un continent et favoriser un environnement où les hommes, la faune et la flore sauvages et les habitats naturels puissent cohabiter et prospérer ensemble.**

Le réseau Natura 2000 est au cœur des efforts de l'Union européenne en matière de conservation de l'environnement. Il englobe un ensemble d'espaces naturels et semi-naturels que chaque État membre de l'UE, avec l'aide de la Commission, identifie comme particulièrement importants pour les espèces et les habitats naturels. À ce jour, plus de 18 000 sites font partie du réseau, couvrant ainsi environ 15% du territoire de l'Union européenne, soit une superficie presque aussi grande que la France.

Il a fallu plus de dix ans pour mettre sur pied ce réseau. La Directive "Habitats" de l'Union européenne, qui oblige les États membres à commencer à dresser la liste des sites à protéger et à élaborer des plans de gestion, a été adoptée en 1992 et est entrée en vigueur en 1994. Depuis lors, Natura 2000 a petit à petit étendu son réseau et continuera à se développer en intégrant des sites situés dans les nouveaux États membres de l'Union européenne. Sept des dix nouveaux pays ont déjà soumis à la Commission européenne des listes fournies de sites à protéger. Dans les 15 anciens États membres, les réseaux pour les régions biogéographiques macaronésiennes, alpines, atlantiques et continentales ont désormais été approuvés. L'approbation pour les régions biogéographiques méditerranéennes et boréales est attendue pour 2005. Une septième, la région pannonienne, fait son apparition avec les nouveaux États membres.

Natura 2000 repose sur les fondations suivantes:

- La Directive "Oiseaux" de 1979: il s'agit de la première réglementation communautaire visant la conservation de la nature et prévoyant des zones de protection spéciale (ZPS) qui font désormais partie du réseau Natura.
- La Directive "Habitats" de 1992: elle établit le réseau Natura 2000 et exige des États membres qu'ils protègent les habitats importants et les espèces vulnérables en créant des zones spéciales de conservation (ZSC).
- L'engagement pris par les dirigeants européens à Göteborg, en Suède, en 2001, pour stopper la perte de biodiversité d'ici 2010 en Europe. Natura 2000 joue un rôle important dans la réalisation de cet objectif.
- La déclaration d'El Teide de 2002: les 25 États membres de l'Union européenne se sont engagés à mieux faire connaître le réseau Natura et à associer les parties prenantes aux décisions.

## L'importance des communautés locales

Natura 2000 vise surtout à créer une harmonie entre l'activité humaine et la conservation de la faune et de la flore sauvages. Les sites qui y sont inscrits – dont beaucoup se trouvent sur des domaines privés – ne sont

pas que des sanctuaires naturels. Un grand nombre d'habitats "semi-naturels" uniques se sont développés grâce à leurs occupants qui ont façonné le paysage au fil du temps. Les sites du réseau auront encore et toujours besoin de ces personnes pour les gérer et les entretenir. Natura 2000 cherche à aider les communautés locales à préserver leur patrimoine naturel tout en tirant pleinement parti des opportunités de développement économique, que ce soit à travers l'agriculture, le tourisme ou l'utilisation durable des ressources naturelles. Les sites en question couvrent une grande multiplicité d'habitats, depuis le Cercle arctique jusqu'aux eaux situées au large des côtes africaines.

Il est désormais capital de faire passer le message selon lequel Natura 2000 sera synonyme d'avantages et non d'inconvénients pour les communautés locales. C'est la raison pour laquelle la Commission soutient une campagne de communication baptisée "Initiative Réseau Natura". Cette initiative met en évidence le fait que les intervenants locaux – y compris les autorités locales, les ONG et les habitants – doivent participer à la création et à la gestion du réseau si l'on veut que le programme soit une réussite. Plusieurs exemples de partenariats réussis existent déjà, en ce compris ceux financés au titre du programme LIFE<sup>1</sup>.

## Soutien financier

LIFE-Nature, principale source de financement du réseau Natura 2000, est l'un des trois volets du programme LIFE de 1992. Le programme en est actuellement à sa troisième phase (2002-2004, prorogée jusqu'en 2006). Pour 2005-2006, LIFE III dispose d'un budget d'environ 150 millions d'euros par an dont près de la moitié est consacrée à la protection de la nature. À partir de 2007, un nouveau programme LIFE+ a été proposé. Le budget, revu à la hausse, sera d'environ 300 millions d'euros par an et les fonds de l'UE pour le milieu rural et le développement devraient financer davantage la gestion des sites Natura. ■

<sup>1</sup> LIFE-Nature: Communiquer avec les parties prenantes et le grand public – Exemples de bonnes pratiques pour Natura 2000 (LIFE-Nature: communicating with stakeholders and the general public. Best practice examples for Natura 2000), Commission européenne, 2004.

### Pour plus d'informations:

[www.europa.eu.int/comm/environment/nature/home.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/nature/home.htm)  
[www.europa.eu.int/comm/environment/life/home.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/life/home.htm)



Le siège de l'AEA à Copenhague, Danemark (au-dessus) et la directrice générale Jacqueline McGlade

Agence européenne pour l'environnement



## Dix ans au service de l'environnement

**Comment sait-on ce qu'il se passe en Europe sur le plan environnemental? Par exemple, dans quelles régions la qualité de l'eau et de l'air s'améliore-t-elle et où la construction de routes constitue-t-elle une menace pour la faune, la flore et les habitats naturels?**

L'Agence européenne pour l'environnement (AEE), établie à Copenhague, constitue une précieuse source d'informations scientifiques pour les décideurs et le public.

L'AEE, qui a fêté son dixième anniversaire en novembre 2004, a été créée dans le but de fournir à l'Union européenne et à ses États membres des informations objectives, fiables et comparables pour permettre aux décideurs de prendre les mesures qui s'imposent pour sauvegarder l'environnement et évaluer les résultats de leurs actions.

Veiller à informer correctement le public sur l'état de l'environnement figure également parmi les objectifs de l'AEE. Le site multilingue de l'Agence ([www.eea.eu.int](http://www.eea.eu.int)) est devenu l'une des sources d'informations environnementales publiques les plus complètes disponibles aujourd'hui sur l'internet.

"En nous offrant une solide base scientifique pour étayer nos travaux, l'Agence contribue à conférer une légitimité à nos politiques et

législations environnementales", souligne Grant Lawrence, directeur de la Direction "Protection de l'eau & Programmes environnementaux" à la DG Environnement de la Commission européenne.

Évidemment, avec d'autres services de la Commission tels que la DG Agriculture, la DG Énergie et Transports, le Parlement européen, le Conseil des ministres et les pays membres de l'Agence, la DG Environnement est l'un des principaux "clients" de l'AEE pour ce qui est des données, informations et analyses qu'elle produit.

### Un rapport capital

Le rôle, les tâches et l'organisation de l'AEE ont été définis en 1990 dans un Règlement<sup>1</sup>, mais l'Agence n'est devenue une réalité que vers la fin 1993, date à laquelle les dirigeants de l'Union européenne ont fixé son siège officiel dans la capitale danoise. Dans l'intervalle, une task-force spéciale AEE avait été créée au sein de la

Commission et vers la mi-1994, l'Agence pouvait entrer officiellement en fonction.

Dans l'année, l'Agence démontrait déjà ses compétences en publiant *L'Environnement en Europe: L'évaluation de Dobříš*, le premier rapport quasiment paneuropéen sur l'état de l'environnement. Commandé par les Ministres de l'environnement participant à la première conférence *L'Environnement en Europe*, organisée en 1991 au château de Dobříš en ex-Tchécoslovaquie, ce rapport de près de 700 pages est resté une référence en termes d'information sur l'environnement en Europe.

Pour fêter ses dix ans d'activité, l'AEE a organisé une conférence de haut niveau ainsi qu'un dîner fin novembre 2004 à l'intention de 300 invités actifs dans le domaine de l'environnement. Parmi les invités figuraient la Commissaire sortante en charge de l'Environnement, Margot Wallström, la Commissaire en charge de l'Agriculture, Mariann Fischer Boel ainsi que Domingo Jiménez-Beltrán, premier directeur exécutif de l'Agence jusqu'en 2002 et aujourd'hui conseiller spécial en développement durable auprès du Premier ministre espagnol. Le nouveau Commissaire à l'Environnement, Stavros Dimas, n'a pu être présent mais a adressé un message de félicitations indiquant qu'il se réjouissait de coopérer avec

l'Agence. La conférence était placée sous le thème de la *Sensibilisation environnementale et de la participation du public*.

On dit souvent que l'environnement ne connaît pas de frontières, une affirmation qui se reflète dans la couverture géographique des activités de l'Agence. Bien qu'organe de l'Union européenne, l'AEE est ouverte également à certains pays non membres de l'Union. L'Agence compte aujourd'hui 31 membres: les 25 États membres de l'Union européenne, les membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) – l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège –, et trois des pays candidats à l'Union, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie.

Et ce nombre est appelé à augmenter. La Suisse, le quatrième membre de l'AELE, a déjà paraphé un accord d'adhésion tandis que les cinq États des Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie et Herzégovine, Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Serbie et Monténégro) prennent part activement aux travaux de l'Agence et ont également introduit une demande d'adhésion.

Si on ajoute à cela sa coopération avec des pays tiers, on peut dire que l'AEE jouit d'une portée véritablement paneuropéenne. Sa dernière évaluation de l'état de l'environnement européen, publiée en mai 2003 pour les besoins de la conférence ministérielle *L'Environnement en Europe*, qui s'est tenue le même mois à Kiev en Ukraine, porte sur 52 pays et comprend pour la première fois l'ensemble de la Fédération de Russie – jusqu'à sa pointe extrême-orientale côté Pacifique – ainsi que les 11 autres pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

## De nombreuses publications

L'AEE, c'est également 25 à 35 publications par an. En dix ans, ces rapports ont balayé un large spectre de sujets, allant du transport d'organismes génétiquement modifiés par le pollen aux incidences du changement climatique en Europe, en passant par l'histoire du principe de précaution et la situation environnementale dans l'Arctique.

Sa publication phare est le rapport *Signaux AEE*, qui fournit une information succincte et mise à jour sur une sélection de thèmes d'actualité. L'Agence élabore également des rapports réguliers visant à déterminer si l'Union progresse bien vers la réalisation de son objectif d'intégration des considérations environnementales dans la politique des transports. Ces deux séries se basent sur

des indicateurs environnementaux sélectionnés et représentatifs – un outil que l'Agence met un point d'honneur à développer – destinés à mesurer les progrès réalisés ou l'absence de ceux-ci.

L'Agence mise également sur la bonne communication de ses messages en privilégiant des produits plus concis et plus accessibles. Parmi ces rapports succincts, citons les *Signaux*, documents d'information concis destinés aux décideurs pressés, et d'autres produits multimédias pour le grand public.

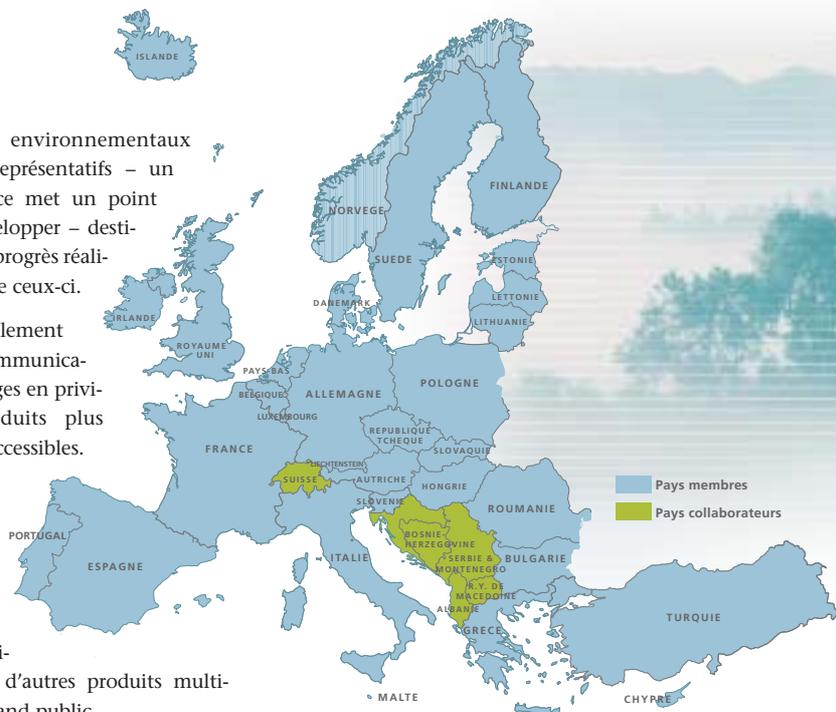
“Nous tenons à renforcer le volet communication en faisant preuve de pertinence et en offrant au public une information facile à lire et à comprendre, qu'il s'agisse de vidéos, de DVD, de jeux ou de fiches d'information”, déclare le Prof. Jacqueline McGlade, spécialiste britannique de l'environnement qui a repris le poste de directrice exécutive à la mi-2003.

L'Agence planche actuellement sur un projet qui permettra aux citoyens d'accéder à des informations sur leur environnement local via le site web de l'AEE en saisissant leur ville ou leur code postal. Ce projet s'inspirera du registre européen des émissions de polluants (EPER), une base de données consultable en ligne lancée par la Commission et l'Agence en février 2004, qui fournit des détails sur les émissions affectant l'air et l'eau produites par plus de 9 000 grandes installations industrielles dans l'Europe des Quinze, en Norvège et en Hongrie.

## Compilation de données

Organisation de taille relativement modeste avec ses 140 collaborateurs, l'Agence n'exerce pas de surveillance environnementale elle-même mais compte sur les données et informations fournies par les pays. Certaines de ces données proviennent d'organisations telles qu'Eurostat, l'Office statistique de la Commission, ou de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le reste est principalement récolté via le réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement, ou Eionet, une énorme structure que l'Agence a été chargée de mettre en place et de coordonner.

Eionet regroupe l'AEE et près de 900 experts travaillant dans plus de 300 agences



environnementales nationales et autres organismes chargés de compiler des informations environnementales à travers les 37 pays membres et participants. Il englobe également les cinq Centres thématiques européens de l'AEE – consortiums d'organisations dotés d'une expertise spécifique dans les domaines de l'air et du changement climatique, de l'eau, de l'environnement terrestre, de la gestion des ressources et des déchets et de la diversité biologique.

Le partenariat Eionet est crucial pour la collecte et la gestion des données environnementales et contribue au développement et à la diffusion des informations que l'Agence récolte par son biais.

En 2005, l'AEE publiera un nouveau rapport-phare sur l'état et les perspectives de l'environnement dans ses pays membres. Attendu vers le milieu de l'année, il devrait servir de base à la prochaine révision à mi-parcours du 6<sup>e</sup> programme communautaire d'action pour l'environnement, que réaliseront la Commission, le Parlement et le Conseil. ■

<sup>1</sup> Règlement (CEE) n° 1210/90 du Conseil, du 7 mai 1990, relatif à la création de l'Agence européenne pour l'environnement et du réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement, modifié ultérieurement par le Règlement (CE) n° 933/1999 du Conseil, du 29 avril 1999, et par le Règlement (CE) n° 1641/2003 du Parlement européen et du Conseil, du 22 juillet 2003.

Pour plus d'informations:

[www.eea.eu.int](http://www.eea.eu.int)

➤ **Semaine européenne  
de la mobilité**



Nicky Gavron,  
maire adjointe de Londres



## La **volonté** de “**bouger**”

La Semaine européenne de la mobilité est un projet paneuropéen destiné à faire réfléchir les gens sur leurs modes de déplacement et sur l'incidence sur la santé et l'environnement de leurs choix en termes de transport.

La Semaine de la mobilité est une initiative qui n'a cessé de gagner en vigueur depuis sa première édition en 2002. Cette année-là, 241 villes y participaient et 186 autres y apportaient leur soutien. En 2004, 377 ont participé à la campagne et 472 l'ont soutenue.

Le thème phare de la Semaine de la mobilité 2004 était “Des rues sûres pour les enfants”. Les jeunes sont parmi les usagers de la route les plus vulnérables. Chaque année, plus de 2 000 enfants de moins de 17 ans sont tués dans des accidents de la route, la plupart se produisant sur le chemin de l'école ou du retour à la maison. Les rues en Europe étaient jadis des endroits où les enfants pouvaient jouer et rencontrer leurs amis et voisins en toute sécurité. Aujourd'hui, ce ne sont plus que des artères hideuses, dominées par le trafic, le bruit, les voitures et les chantiers. Et ce ne sont pas seulement les accidents de la route qui sont fatals pour les enfants. **Francesca Racioppi**, de l'Organisation mondiale de la santé, indique que 4 000 à 13 000 jeunes enfants de moins de quatre ans décèdent chaque année en Europe à cause de l'exposition à la pollution atmosphérique.

Dans ce climat statistique morose, une note d'espoir a cependant été introduite grâce aux conclusions d'une conférence qui s'est tenue en septembre 2004 durant la Semaine de la mobilité. Il semblerait en effet que des efforts soient consentis pour limiter le flot incessant de voitures engorgeant nos rues.

L'une des initiatives les plus encourageantes dans ce domaine nous vient de Londres. En effet, un péage urbain de 5 livres (environ

7 euros) y est appliqué pour les automobilistes souhaitant se rendre dans le centre de la ville. Ce système a permis de réduire de 65 000-70 000 le nombre de trajets en voiture par jour dans Londres depuis son entrée en vigueur en février 2003. Des caméras surveillent les véhicules et les contrevenants se voient imposer une amende de 80 livres (environ 115 euros). L'introduction de ce système de péage urbain s'est accompagnée de mesures destinées à élargir l'offre de transports alternatifs ainsi que d'une augmentation du nombre de bus et des plans visant à accorder la priorité aux transports publics.

### Des trajets automobiles en baisse

S'exprimant lors de la conférence, **Nicky Gavron**, maire adjointe de Londres, déclare: “Nous sommes très fiers de ce projet car, au début, beaucoup s'y opposaient et aujourd'hui les gens sont convaincus”. Elle passe en revue les résultats de cette initiative: une baisse de la pollution et des embouteillages, des trajets en voiture réduits de 30%, une meilleure qualité de l'air, des bus plus rapides et plus fiables et des émissions de CO<sub>2</sub> en diminution. Le succès de cette initiative londonienne a éveillé l'intérêt de plusieurs villes à travers le monde qui se demandent si un tel système peut fonctionner pour elles.

Un autre développement encourageant est le travail en cours visant à trouver des alternatives aux moteurs à essence hautement polluants. Le constructeur automobile

japonais Toyota a déjà commercialisé une version de sa *Prius* fonctionnant à l'aide d'un moteur hybride combinant l'essence et l'électricité, et qui s'avère deux fois plus économique que des véhicules de poids équivalent. À l'instar de beaucoup d'autres constructeurs, ce groupe met également au point des moteurs à pile à hydrogène qui ne rejettent qu'une très faible quantité de CO<sub>2</sub> et de la vapeur d'eau. **Stephen Stacey**, directeur général de Toyota Europe, précise: “Il a fallu plus de 25 ans pour que le moteur à essence remplace les traditionnels atelages utilisés pendant 5 000 ans. La question est de savoir combien de temps il faudra pour que les moteurs à pile à combustible remplacent les moteurs à essence et diesel”.

La conférence a permis de tirer un enseignement très clair: la situation ne s'améliorera que si les hommes politiques et le public souhaitent véritablement changer leurs habitudes de manière à favoriser de nouvelles approches des transports, des espaces publics et de la santé.

**Catherine Day**, directrice générale de la DG Environnement de la Commission européenne, résume ce message: “L'élément essentiel et récurrent reste la nécessité d'imprimer un leadership politique. Nos dirigeants doivent avoir le courage de définir une vision commune pour ensuite faire preuve d'inventivité”.

Pour plus d'informations:

[www.mobilityweek-europe.org/index\\_fr.php](http://www.mobilityweek-europe.org/index_fr.php)

## En bref ... En bref ...

## Tous contre les polluants persistants

L'Union européenne vient de ratifier la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP), un accord international important visant à lutter contre les produits chimiques les plus toxiques et nocifs.

En devenant partie à la convention, entrée en vigueur en mai 2004, l'Union européenne peut contribuer activement à cette lutte en proposant de nouvelles substances à interdire à travers le monde. Déjà en août 2004, l'Union européenne avait dressé une liste de neuf nouveaux POP à ajouter aux 12 substances interdites par la convention.

Pour plus d'informations:  
[www.pops.int/](http://www.pops.int/)



## Le "oui" officiel de la Russie au Protocole de Kyoto ravit l'Union

Le Protocole de Kyoto entrera en vigueur le 16 février 2005, après la décision "historique" de la Russie de ratifier l'accord.

Le "oui" russe, pour lequel l'Union européenne a tant plaidé, a été accueilli comme un soulagement dans le monde entier. Grâce à cette décision, le nombre de pays et le volume d'émissions de CO<sub>2</sub> qu'ils représentent sont plus que suffisants pour faire du Protocole un instrument juridique contraignant.

Mais d'autres défis de taille nous attendent: atteindre les objectifs de Kyoto et poursuivre la campagne pour convaincre d'autres pays industrialisés comme les États-Unis et l'Australie.

Pour plus d'informations:  
<http://unfccc.int/resource/convkp.html>

## Restriction du commerce d'espèces de faune et de flore sauvages: le rôle clé de l'Union européenne

Les négociateurs de l'Union européenne ont atteint leurs objectifs principaux lors de la 13<sup>e</sup> Conférence des parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) qui s'est tenue récemment à Bangkok, en Thaïlande.

Plus de 150 gouvernements ont pris part à cette conférence qui a permis de progresser de façon significative sur les dossiers relatifs à la protection de l'éléphant d'Afrique, du grand singe, du grand requin blanc, de la datte de mer et de beaucoup d'autres espèces, ainsi qu'au commerce durable des espèces.

Le chef de la délégation de l'Union européenne, le ministre néerlandais de l'agriculture Cees Veerman, a souligné que l'excellente coopération entre les États membres a permis à l'équipe de jouer un rôle majeur au cours de cette conférence.

Pour plus d'informations: [www.europa.eu.int/comm/environment/cites/home\\_en.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/cites/home_en.htm)

## Un cadre en faveur de la chasse durable

Des représentants d'associations de protection de la chasse et de l'avifaune ont signé un accord historique en vertu duquel ils s'engagent à œuvrer ensemble en faveur de la conservation des oiseaux sauvages et de leurs habitats.

Depuis l'introduction de la Directive "Oiseaux" de l'Union européenne en 1979, les avis ont toujours été partagés sur la manière de concilier la pratique de la chasse et la sauvegarde des oiseaux sauvages. L'accord entre BirdLife International et la FACE, la Fédération des associations de chasse et de conservation de la faune sauvage dans l'Union européenne, engage les deux organisations à soutenir la Directive et à rechercher le consensus à travers un dialogue régulier.

La Commissaire sortante en charge de l'Environnement, Margot Wallström, se félicite de la signature de cet accord, intervenue le 12 octobre 2004, qui s'inscrit dans le cadre de l'"Initiative pour une chasse durable" (ICD) de la Commission européenne.

Pour plus d'informations:

[www.europa.eu.int/comm/environment/nature/nature\\_conservation/focus\\_wild\\_birds/sustainable\\_hunting/index\\_en.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/nature/nature_conservation/focus_wild_birds/sustainable_hunting/index_en.htm)



## LIFE reprend du service

La Commission européenne a proposé un nouveau système de financement rationalisé en vue de soutenir la politique environnementale dans l'Union européenne. Il entrera en vigueur dès 2007.



LIFE+ remplacera le programme LIFE actuel, reposant sur trois volets, ainsi que certains autres programmes environnementaux. De ce fait, il deviendra la source de financement la plus importante de l'Union au service de l'environnement. Il permettra aux autorités locales, aux ONG et aux autres parties prenantes d'accéder aux ressources plus facilement et de répondre ainsi aux priorités.

Le nouveau programme s'articulera autour de deux piliers:

- La mise en œuvre et la gouvernance.
- L'information et la communication.

Pour plus d'informations:

[www.europa.eu.int/comm/environment/life/news/lifeflash/index.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/life/news/lifeflash/index.htm)

## Le système d'échange de droits d'émission sur les rails

Alors que l'Union européenne s'apprête à appliquer dès le 1<sup>er</sup> janvier 2005 son système d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, un million de tonnes de dioxyde de carbone ont déjà été échangées avant cette date.

Selon le bureau d'études spécialisé Point Carbon, basé à Oslo, les entreprises ont échangé un million de tonnes de CO<sub>2</sub> en septembre 2004, à des prix de 8,50 à 9 euros la tonne. Le système communautaire d'échange de droits d'émission couvrira quelque 12 000 installations industrielles et de production d'électricité à travers l'UE.

Par ailleurs, une étude réalisée par Carbon Trust, une société indépendante créée par le gouvernement du Royaume Uni en vue de coopérer avec les entreprises et le secteur public en matière de lutte contre le changement climatique, souligne que ce système d'échange ne constituera pas une menace sérieuse pour la compétitivité et qu'il pourrait stimuler les profits dans plusieurs secteurs.

Pour plus d'informations:

[www.europa.eu.int/comm/environment/climat/emission.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/climat/emission.htm)

[www.pointcarbon.com/](http://www.pointcarbon.com/)

[www.climnet.org/EUenergy/ET/CarbonTrust-ETCompStudy.pdf](http://www.climnet.org/EUenergy/ET/CarbonTrust-ETCompStudy.pdf)





**Si belles hirondelles!** – ISBN 92-894-6883-1  
Il s'agit du troisième tome d'une série de livres pour enfants qui avait commencé avec *Secrets à dire* et *Le saumon de la source rouge*. L'ouvrage plonge les jeunes lecteurs dans le monde des oiseaux, décrivant leur vie, leur migration, leurs chants particuliers, tout en expliquant pourquoi il est important de les protéger.  
*Disponible dans les 20 nouvelles langues officielles*



**La Directive "Oiseaux" à l'honneur (Celebrating the Birds Directive)**  
ISBN 92-894-7601-X  
Cette publication vise à sensibiliser le public à ce qui a pu être réalisé grâce à la Directive "Oiseaux", depuis son adoption il y a 25 ans, et au rôle clé joué par l'Union européenne dans la conservation de l'avifaune.  
*Uniquement disponible en anglais*

**Mise en œuvre de la Directive 91/271/CEE du Conseil du 21 mai 1994 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires, modifiée par la Directive 98/15/CE de la Commission du 27 février 1998.**



**Troisième rapport** – ISBN 92-894-7830-6  
Le rapport se fonde sur les obligations visées à l'article 17 de la Directive 91/271/CEE et sur le processus de contrôle de leur mise en œuvre exercé par la Commission. Il résume les mesures adoptées par les États membres.  
*Disponible dans les 11 langues officielles de l'UE à 15*

**Acheter vert! Manuel sur les marchés publics écologiques (Buying Green! A handbook on environmental public procurement)** – ISBN 92-894-8117-X



Ce manuel pratique vise à guider les autorités publiques désireuses d'intégrer une dimension écologique dans leurs politiques d'achat en leur offrant une information accessible et concrète sur les aspects environnementaux et juridiques.  
[www.europa.eu.int/comm/environment/gpp/index.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/gpp/index.htm)  
*Actuellement disponible en anglais et dans 10 autres langues de l'Union européenne courant 2005*

## Nouvelles publications



**Cinquième étude annuelle sur la mise en œuvre et le contrôle de l'application du droit communautaire de l'environnement 2003 (Fifth Annual Survey on the implementation and enforcement of Community environmental law 2003)** – ISBN 92-894-5903-4

L'étude dresse le bilan de la mise en œuvre et du contrôle de l'application du droit communautaire de l'environnement. Elle met en évidence les progrès réalisés ainsi que le suivi de la communication de la Commission sur la mise en œuvre du droit communautaire de l'environnement (COM/96/500 final). Elle décrit également d'autres actions horizontales spécifiques ainsi que le travail accompli par le réseau pour la mise en œuvre et le contrôle de l'application du droit de l'environnement (IMPEL). Enfin, elle passe en revue les législations des États membres visant à transposer les Directives entrant en vigueur durant la période couverte par l'étude.  
*Uniquement disponible en anglais*

**LIFE-Nature: communiquer avec les parties prenantes et le grand public – Exemples de bonnes pratiques pour Natura 2000 (LIFE-Nature: communicating with stakeholders and the general public – Best practice examples for Natura 2000)** – ISBN 92-894-7898-5

Ce nouveau rapport *LIFE Focus* se penche sur l'expérience considérable de LIFE-Nature en matière de communication avec différentes parties prenantes et le grand public en vue de promouvoir le soutien en faveur de ce réseau important. Le rapport vise à :

1. analyser les principaux problèmes liés à la communication et à mieux faire connaître Natura 2000;
2. donner des exemples de techniques utilisées avec succès dans des projets LIFE dans le but de communiquer avec différents groupes d'intérêt;
3. offrir des lignes directrices et des conseils pratiques sur la manière de communiquer efficacement.

[www.europa.eu.int/comm/environment/life/infoproducts/lifenaturepublications.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/life/infoproducts/lifenaturepublications.htm)  
*Uniquement disponible en anglais*

**Restituer la ville aux citoyens – Chaos ou qualité de vie? (Reclaiming city streets for people – Chaos or quality of life?)**

ISBN 92-894-3478-3  
Pour les responsables de l'urbanisme et les élus locaux de bon nombre de villes européennes, le grand défi consiste à trouver un équilibre entre la demande visant à renforcer la mobilité personnelle et la croissance économique et la nécessité de respecter l'environnement et d'offrir une qualité de vie acceptable à l'ensemble des citoyens. Ce manuel illustre le concept de "décongestion" du trafic en s'appuyant sur des études de cas portant sur certaines villes européennes. Les études de cas démontrent l'importance de stratégies intégrées correctement planifiées, accompagnées d'une consultation et d'une communication efficaces avec le public.

[www.europa.eu.int/comm/environment/pubs/urban.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/pubs/urban.htm)  
*Uniquement disponible en anglais*

Toutes les publications sont disponibles, gratuitement, au Centre d'Information (BU-9 0/11), DG Environnement, Commission européenne, B-1049 Bruxelles.  
Fax: + 32 2 29 96198  
E-mail: [env-pubs@cec.eu.int](mailto:env-pubs@cec.eu.int)

**Autre nouveauté: L'Environnement pour les Européens – édition grecque**

L'Environnement pour les Européens existe déjà en six langues: anglais, français, allemand, italien, espagnol et polonais. Le comité de rédaction a désormais décidé d'en rajouter une septième. Dès lors, à partir de ce numéro 18, la newsletter sera également disponible en grec. Et cela gratuitement. Pour les abonnements individuels ou groupés, rendez-vous sur le site [www.europa.eu.int/comm/environment/maillingregistration/main/mailling\\_reg.cfm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/maillingregistration/main/mailling_reg.cfm)



## Une sélection de Propositions et de Communications récentes

Ces documents sont disponibles sur la base de données EUR-Lex à l'adresse: <http://europa.eu.int/eur-lex/fr/index.html>

- > Le financement de Natura 2000 (COM/2004/431 final)
- > Communication: Gestion des risques liés aux inondations – Prévention, protection et mitigation des inondations (COM/2004/472 final)
- > Communication: Décisions de la Commission, du 7 juillet 2004, concernant les plans nationaux d'allocation de quotas d'émission de gaz à effet de serre notifiés par l'Autriche, le Danemark, l'Allemagne, l'Irlande, les Pays-Bas, la Slovaquie, la Suède et le Royaume-Uni conformément à la Directive 2003/87/CE (COM/2004/0500 final)
- > Proposition de Décision du Conseil portant modification de la Décision 1999/847/CE en ce qui concerne l'extension du programme d'action communautaire en faveur de la protection civile (COM/2004/512 final)
- > Proposition de Directive établissant une infrastructure d'information spatiale dans la Communauté (INSPIRE) (COM/2004/516 final)
- > Proposition de Décision du Conseil modifiant la directive 2002/95/CE du Parlement européen et du Conseil aux fins de la fixation de valeurs maximales de concentration de certaines substances dans les équipements électriques et électroniques (COM/2004/606 final)
- > Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil concernant l'instrument financier pour l'environnement (LIFE+) (COM/2004/621 final)
- > Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil concernant la création d'un registre européen des rejets et transferts de polluants et modifiant les Directives 91/689/CEE et 96/61/CE du Conseil (COM/2004/634 final)
- > Proposition de Décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de la Communauté européenne, du protocole CEE-ONU sur les registres des rejets et transferts de polluants (COM/2004/635 final)
- > Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur les incitants à l'intention des organisations inscrites à EMAS (COM/2004/754 final)

## Calendrier

### 13-14 décembre

Réunion ministérielle de la Commission internationale pour la protection du Danube, Vienne, Autriche

### 20 décembre

Conseil "Environnement", Bruxelles, Belgique

### 1<sup>er</sup> janvier 2005

Présidence luxembourgeoise de l'Union européenne

### 24-28 janvier

Conférence sur la biodiversité – Science et Gouvernance, organisée par l'Unesco et le gouvernement français, Paris, France.

### 24-25 janvier

Conférence *Forest Fires in Southern Europe – From Prevention to Restoration (Les feux de forêt dans le Sud de l'Europe – De la prévention à la réhabilitation)*, organisée par la Commission européenne, Bruxelles, Belgique.

### 10 mars

Conseil "Environnement"

### 22-23 mars

Conseil européen de printemps

### 1-3 avril

Conseil informel "Environnement"



Office des publications

[Publications.eu.int](http://Publications.eu.int)